



Conseil de développement
de la région d'Angers

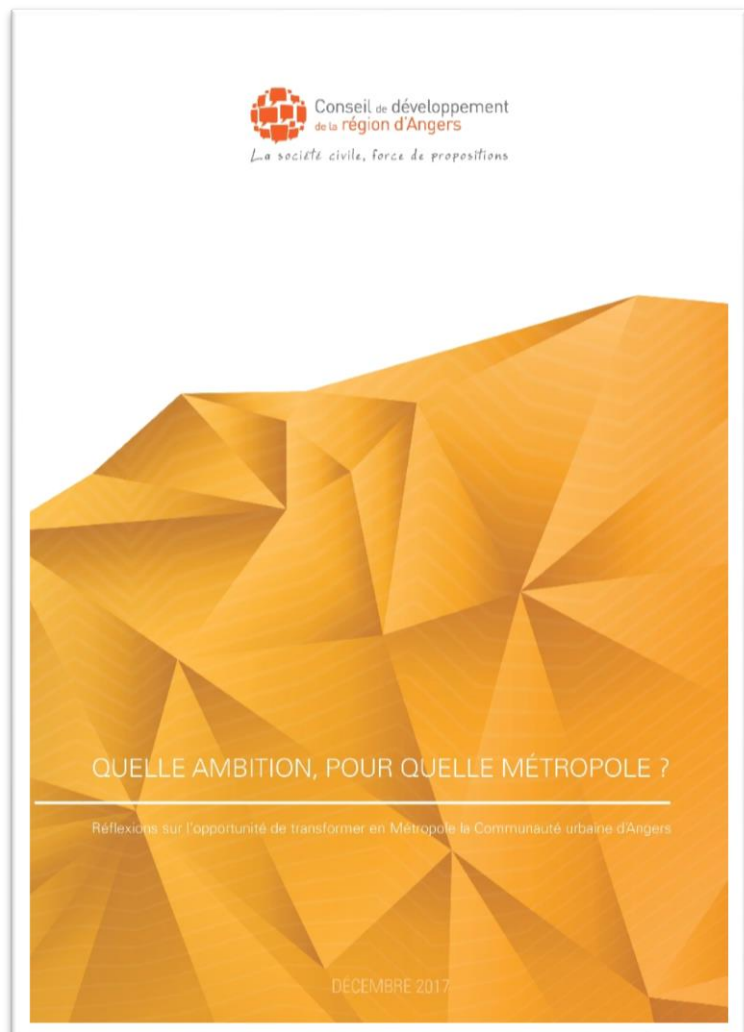
La société civile, force de propositions

Angers : quelle ambition, pour quelle Métropole ?

Annexes

Contribution disponible [ici](#)

Décembre 2017



Annexe 1 - **Glossaire**

ADEME // Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

CA // Communauté d'Agglomération

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants.

Contrat de réciprocité Ville-Campagne

Ces contrats consistent à mettre en place une coopération entre des espaces ruraux, périurbains et urbains pour favoriser le développement d'interactions.

CU // Communauté Urbaine

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 250 000 habitants.

DATAR // Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

Ancienne administration française chargée, de 1963 à 2014, de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire.

DGF // Dotation Globale de Fonctionnement

Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Dotation d'intercommunalité

Il s'agit de la dotation globale de fonctionnement des groupements de communes.

Dotation de Compensation

Il s'agit d'une dotation de l'État aux collectivités territoriales servant à compenser des transferts de compétences de l'État aux collectivités.

EPCI // Etablissement Public de Coopération Intercommunale

En vertu de l'article L5210-1-1 A du Code Général des Collectivités Territoriales « forment la catégorie des établissements publics de coopération intercommunale les syndicats de communes, les communautés de communes, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les métropoles ». Ce sont des établissements publics au sein desquelles se met en œuvre la coopération entre les communes. Ils sont dotés de compétences pour les domaines et les matières que la loi leur attribue ou pour ceux qui leur sont délégués par les communes membres.

EPCI à FP // Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre

Il s'agit spécialement des communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et syndicats d'agglomération nouvelle. Ces établissements publics disposent du pouvoir fiscal de lever l'impôt.

GEMAPI // Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Compétence ciblée et obligatoire attribuée aux communes et à leurs groupements par la loi du 27 janvier 2014.

FAJ // Fonds d'Aide aux Jeunes

Aide temporaire pour les jeunes en difficulté, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ce dispositif national est porté au niveau départemental par les conseils départementaux.

Fonctions métropolitaines

Critère dont les EPCI doivent disposer pour se former en métropole par la procédure du 2° de l'article L5217-1. Celles-ci doivent être considérés, selon les mots de Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique lors de la Journée des Communautés urbaines (Nancy, 16 novembre 2012) comme les « *éléments dynamiques de leur rayonnement, comme les infrastructures de transports, universitaires, de recherche ou hospitalières* ». Ces fonctions sont aussi un indicateur du rayonnement décisionnel des agglomérations ou de leur insertion dans l'économie de la connaissance, utilisé par l'INSEE qui retient 5 fonctions : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture, loisirs.

Fonctions de Commandement stratégique de l'Etat

Critère dont les EPCI doivent disposer pour se former en métropole par la procédure du 2° de l'article L5217-1. Il n'est pas défini par la loi. Ainsi, la ville de Brest met en avant pour remplir ce critère toutes les fonctions militaires qu'elle abrite, telles la force de dissuasion nucléaire, la base navale regroupant les principaux organismes de soutien des forces navales, la Préfecture Maritime de l'Atlantique assurant le commandement maritime pour les zones de la Manche et de l'Atlantique. Elle met aussi en avant des fonctions civiles telles la Direction de l'Aviation Civile pour l'Ouest de la France, la DACO. La ville de Nancy, quant à elle, a mis en avant l'existence de fonctions administratives déconcentrées avec le Rectorat et l'Agence Régionale de Santé à l'échelle de la région Grand Est. Mais elle met aussi en avant le fait que l'armée est présente son territoire, avec la Base aérienne de Nancy-Ochey notamment.

FSL // Fonds de Solidarité pour le Logement

Il permet d'accorder des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer leurs dépenses de logement. Il existe un FSL dans chaque département.

IHC // International Horticultural Congress

Organisé sous l'égide de l'International Society for Horticultural Science, cet événement scientifique dans le domaine de l'ornement, des fruits et légumes, des plantes aromatiques et médicinales, de semences, etc, attire, tous les quatre ans, plus de 3 000 congressistes de plus de 70 nationalités sur une semaine en août.

OCVV // Office Communautaire des Variétés Végétales

Il soutient la création d'espèces végétales en examinant avec rigueur et à moindre coût les demandes de droits de propriété intellectuelle sur les variétés végétales, tout en fournissant conseil et assistance sur la manière d'exercer ces droits.

Pacte Etat-Métropole

Selon le dossier de presse du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, il a pour objectif de « transformer » le statut des métropoles en contrat passé entre l'État et les métropoles avec l'ambition de reconnaître le rôle structurant des métropoles, d'encourager leur rayonnement international, de favoriser leur mise en réseau et de réunir les moyens institutionnels et financiers susceptibles de conforter leur rôle dans le développement équilibré de la

France. Négocié avec chaque métropole, il identifie les domaines stratégiques d'innovation que l'État et les métropoles souhaitent investir ensemble, définit les expérimentations à conduire et engage des partenariats de projets mobilisant des financements des partenaires publics.

WEF // World Electronics Forum

Cet événement rassemble chaque année les représentants de fédérations de l'industrie électronique provenant du monde entier et les dirigeants de grandes entreprises du secteur. Ses principaux objectifs sont de renforcer les liens entre les fédérations, d'échanger des informations sur des sujets clés et de favoriser le développement du secteur électronique.

ZE // Zone d'Emploi

Selon l'INSEE, une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Annexe 2 - Bibliographie

Colloques, congrès, conférences

Pôle métropolitain Loire-Bretagne. *Vers une nouvelle alliance des territoires. Urbain, périurbain, rural : expérimenter, dialoguer et agir ensemble*, Cité des Congrès de Nantes, 20 Octobre 2017.

Mémoire

GIRAUDAT, Benjamin, *Les contrats de réciprocité villes-campagnes : nouveau modèle de contractualisation et de solidarités interterritoriales*, mémoire, Master 2 Juriste Conseil des Collectivités Territoriales, Université Paris II Panthéon-Assas, 20 juin 2017

Ouvrage

DUÉE Michel, *Les collectivités locales en chiffres 2016 : Chapitre 2 : Les collectivités locales et leur population*, Direction Générale des Collectivités Locales, mai 2016

Articles

Joannès Jean-Marc, *Métropolisation : « Subir le ruissellement ou construire une alliance ? »*, La gazette des communes, 6 Juillet 2017

Menu Stéphan, *Roubaud Jean-Marc : « Les territoires intermédiaires ont une carte à jouer »*, La Lettre du Cadre, 5 Juillet 2017

Crance Lauren, Glénard Guillaume, *Départements et métropoles en 2017 : transferts ou délégations de compétences ?* La Lettre du Cadre, 10 Octobre 2016

Garcia Caroline, Forray Jean-Baptiste, Stoll Stéphanie, *Métropoles : le modèle lyonnais ne fait pas école* la gazette des communes, 23 Juin 2017

7 nouvelles métropoles créées, France Urbaine, 27 février 2017

Rogerie Maryline, *Communauté urbaine ou métropole ? Le débat se poursuit*, Le Populaire du Centre, 28 janvier 2017

Aiquel Pablo, *Les métropoles la jouent perso*, La Gazette, 2 Octobre 2017

Dore Gwénaël, *Quelles coopérations entre les métropoles institutionnelles et les territoires ruraux en France ? L'expérimentation des contrats de réciprocité*, Université Panteion, Athènes, Grèce : Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation, 5-7 juillet 2017,

Dossiers de presse

Dossier de Presse : la métropole du Grand Nancy, Dossier de Presse, Métropole Grand Nancy, 8 juillet 2016

Pacte Etat Métropoles : pour l'innovation et la coopération entre les territoires, Dossier de presse, CGET, 13 Janvier 2017

Etudes et Rapports

Observ'agglomération, 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations, AdCF et FNAU, Septembre 2016

Clenet Agnès, Masson Timothée, *Angers Loire Métropole face aux métropoles voisines*, étude du Centre Jean BODIN, Juin-Juillet 2017

Dussot Olivier, *Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la république, sur le projet de loi (n° 1120), adopté par le Sénat, de*

modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, Rapport législatif, Assemblée Nationale, 3 Juillet 2013

DARNAUD Mathieu, *Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la république, sur le projet de loi adopté par le Sénat en première lecture, après engagement de la procédure, relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain*, Rapport Législatif, 7 décembre 2016.

VANDIERENDONCK René, *Rapport n° 239 (2013-2014) fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*, Rapport Législatif, 17 décembre 2013

Sources juridiques

Convention de transfert de compétences Nantes Métropoles, 16 Décembre 2016

Contrat de réciprocité ville campagne entre Brest Métropole et le Pays du Centre Ouest Bretagne, 29 août 2016

Décret n° 2017635 portant création de la métropole dénommée « Dijon Métropole », 25 avril 2017

Décret n° 2017-352 portant création de la métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire », 20 mars 2017

Décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la métropole dénommée « Metz Métropole », 27 septembre 2017

Décret n° 2017-686 du 28 avril 2017 portant création de la métropole dénommée « Orléans Métropole », 28 avril 2017

Décret n° 2017-1316 du 1er septembre 2017 portant création de la métropole dénommée « Saint-Etienne Métropole », 1er septembre 2017

Décret n° 2014-1605 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Montpellier Méditerranée Métropole », 23 décembre 2014

Décret n° 2016-490 du 20 avril 2016 portant création de la métropole dénommée « Métropole du Grand Nancy », 20 avril 2016

Décret n° 2014-1079 du 22 septembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Brest Métropole », 22 septembre 2014

Commune de Nancy, *Délibération du Conseil Municipal*, Séance du 1 février 2016

Conseil de Communauté de Brest Métropole Océane, *Délibération du Conseil Communautaire*, 7 février 2014

Article L5217 du Code Générale des Collectivités Territoriales

Annexe 3 - Les différents cas de création de métropoles de droit commun depuis 2014

| Loi | Mode de transformation | Condition de majorité | Critères de l'EPCI | Ville | Population de la Commune | Population de l'EPCI | Population de la Zone Emploi | Observations |
|--|----------------------------|---|--|------------------|--|----------------------|---|---|
| Loi Maptam du 27 Janvier 2014 | Transformation obligatoire | / | EPCI de plus de 400 000 habitants, situés dans une Aire Urbaine de plus de 650 000 habitants | Lille | 231 491 | 1 145 501 | 800 629 | chef-lieu de la région Hauts-de-France |
| | | | | Bordeaux | 234 626 | 749 295 | 1 254 121 | chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine |
| | | | | Toulouse | 458 298 | 734 944 | 1 429 103 | chef-lieu de la région Occitanie |
| | | | | Nantes | 292 718 | 609 198 | 1 047 035 | chef-lieu de la région Pays de la Loire |
| | | | | Rouen | 110 755 | 498 448 | 831 597 | chef-lieu de la région Normandie |
| | | | | Strasbourg | 275 718 | 483 194 | 579 865 | chef-lieu de la région Grand Est |
| | | | | Grenoble | 160 215 | 442 772 | 811 076 | |
| | | | | Rennes | 211 373 | 426 502 | 791 601 | chef-lieu de la région Bretagne |
| | Transformation sur demande | Accord local : exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population | Les EPCI, centres d'une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants, et qui exercent en lieu et place des communes les compétences d'une Métropole à la date du 27 janvier 2014 . Et qui exercent sur leurs territoires des fonctions de commandement stratégique de l'Etat et des fonctions métropolitaines. | Brest | 139 386 | 213 171 | 454 267 | Fonctions de commandement stratégique de l'Etat : militaires (dissuasion nucléaire, base navale etc..) et civile (Direction de l'Aviation Civile de l'Ouest de la France) Fonctions Métropolitaines : Aéroport, Université, centre de recherche lié à la mer, Centre Hospitalier etc.. |
| | | | | Nancy | 104 072 | 259 813 | 513 684 | Fonctions de commandement stratégique de l'Etat : administration (Rectorat, Agence Régionale de la Santé), militaire (Base Aérienne) Fonctions Métropolitaines : Université, Centre Hospitalier, administrations civiles et militaire, sièges régionaux et interrégionaux d'entreprises publiques ou privées etc.. |
| Les EPCI qui à la date de la création de la métropole forment un ensemble de plus de 400 000 habitants et dans le périmètre desquels se trouve le chef-lieu de région (ancien critère) | | | Montpellier | 272 084 | 449 026 | 653 632 | En 2014, Montpellier était chef-lieu de la Région Languedoc-Roussillon. | |
| EPCI de plus de 400 000 habitants | | | Toulon | 163 760 | 432 138 | 610 389 | | |
| | | | Saint-Etienne | 172 023 | 397 384 | 639 667 | | |
| Les EPCI centres d'une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants comprenant le chef lieu de la région | | | Orléans | 114 375 | 284 234 | 480 596 | chef-lieu de la région Centre-Val de Loire | |
| | Dijon | 153 003 | 254 387 | 429 240 | chef-lieu de la région Bourgogne-Franche-Comté | | | |
| Loi du 28 Février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement Métropolitain | | | Les EPCI de plus de 250 000 habitants <u>ou</u> comprenant le chef-lieu de la région. <u>Et</u> qui sont centres d'une zone d'emploi de plus de 500 000 habitants | Tours | 134 803 | 297 232 | 537 089 | |
| | | | | Metz | 118 634 | 226 280 | 509 310 | |
| | | | | Clermont ferrand | 141 463 | 291 433 | 524 687 | |

*La Métropole Nice Côte d'Azur n'apparaît pas sur le tableau car créée via la loi du 16 Décembre 2010 relative à la réforme des Collectivités territoriales. De même, les Métropoles de Paris, de Lyon et de Marseille n'apparaissent pas en raison de leurs statuts particuliers.